

Séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2022

Date de la convocation : 18/07/2022

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers présents : 9

Absents excusés : Jacky ALBERT a donné pouvoir à Christian BATY, Pauline ROUSSELOT a donné pouvoir à Marina KERGUEN, Alain RAMBAUD a donné pouvoir à Eric JADEAU, Alain TOSCAN a donné pouvoir à Joël ROCHE, Chloé DAGOIS.

Secrétaire de séance : Marina KERGUEN

Projet cabinet médical

Des plans et une estimation des travaux seront demandés à la 6K. Le Maire sollicitera les fonds européens, l'Etat, la Région et la Communauté de Communes pour une aide financière.

Demander aux infirmières et à l'orthophoniste une lettre d'engagement à s'installer dans le cabinet médical.

Organisation de la 4^{ème} édition du marché de producteurs « Les 4 heures de la forêt »

Ce marché sans droit de place (gratuité pour les exposants), se tiendra le vendredi 16 septembre 2022, de 16H à 20H. Les exposants du marché de juin sont satisfaits et prêts à revenir. Se renseigner sur la possibilité de créer une association communale.

Tarifs restaurant scolaire

Rappel des tarifs de la restauration scolaire depuis le 01/09/2019 :

Repas enfant : 3,00 €

Repas adulte : 4,20 €

Au 1^{er} février 2022, la commune de Talmont Saint Hilaire a réactualisé ses tarifs. Ainsi, les repas produits pour les structures extérieures telle que l'école de Saint Hilaire La Forêt sont tarifés à la commune à 2,49 € pour un repas enfant et 3,51 € pour un repas adulte

Le conseil municipal fixe à compter du 1^{er} septembre 2022, les tarifs suivants :

Repas enfant : 3,10 €

Repas adulte : 4,30 €

Un projet de cantine centrale aux Sables d'Olonne est à l'étude.

Polleniz – désignation d'un interlocuteur référent

Joël ROCHE sera référent.

Rapport annuel 2021 – déchets ménagers

M. le Maire donne lecture du document qui est consultable au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture.

Projet éolien

Retour sur le temps d'échange avec la société WPD. Le conseil municipal, après discussion, n'émet pas un avis favorable au projet de la société. Des doutes sur le déroulement et le calendrier sont apparus. Il souhaite voir auprès du SyDEV ce qui existe en Vendée en matière d'énergie renouvelable.

Questions diverses

Food truck

M. le Maire informe le conseil municipal de la demande d'installer un food truck les jeudis et vendredis.

Le conseil municipal autorise le vendredi.

BALLOON PARK

Les forains verseront à la commune une indemnité pour la consommation d'électricité.